HÉTÉROCÈRES NOUVEAUX DE L'AMÉRIQUE DU SUD

par Paul Dognin.

SYNTOMIDÆ

Uraga trifida sp. nov. — 32 mill. — Dessus des supérieures avec la première moitié gris brunâtre laissant les nervures ressortir en brun noir, saupoudré d'écailles orangées sous la sous-costale et au-dessus de la sous-médiane et la moitié extérieure partant du milieu de la côte et coupant obliquement l'extrémité de la cellule pour aboutir à l'angle interne, brun noir avec trois taches allongées subapicales claires, coupées par les nervures, entre 4 et 7; les nervures estompées de gris brunâtre; la frange brun noir (dans l'un des spécimens, certains espaces intranervuraux de la première moitié restent brun noir). Dessus des inférieures avec la première moitié costale, cellulaire et une petite bande sous la cellule jusqu'à la 3, blanc pur, le reste comprenant l'extrémité supérieure de la cellule ainsi que la frange, noir bleuté. En dessous, les teintes sont plus nettes; les supérieures, noires, ont les trois taches entre 4 et 7 blanc jaunâtre, le départ de la côte et le rappel de trois taches, à l'extrémité de la cellule, entre 3 et 2, 2 et le pli sous-médian, blanchâtres; les inférieures ont la partie blanche élargie, coupée carrément, rejoignant presque le bord abdominal qui est blanc dans sa première moitié avec une légère teinte jaunâtre sur la côte et, en plus, une tache subterminale blanc jaunâtre entre 4 et 7, le reste ainsi que la frange noir bleuté. Palpes brun noir, le dessous avec un trait blanc et la base écarlate; front brun noir, l'œil liséré de blanc de chaque côté; vertex brun noir avec un point central blanc; collier finement liséré d'écarlate; ptérygodes bordées de poils jaunâtres en dehors; thorax brun noir avec un trait central blanc qui se prolonge en blanc jaunâtre sur le dessus de l'abdomen jusqu'à l'extrémité, les anneaux bleutés avec un trait blanc jaunâtre de chaque côté en sus du trait dorsal, le ventre blanc jaunâtre; coxæ et dessous des pattes blancs, le dessus en partie brunâtre.

Cajon, Pérou; trois ♂♂.

ARCTIADÆ

Prumala pyrostrota sp. nov. — 30 mill. — Dessus des supérieures brun blond sur toute la côte et la première moitié de l'aile jusqu'un peu au delà de la cellule entre 5 et 7, 3 et 5 et encore un peu plus extérieurement entre 3 et l'angle. Cette première moi-

tié est coupée par trois bandes irrégulières d'irrorations jaunes entourées de rouge, subbasilaire, antémédiane et médiane se tenant presqu'à la base, l'antémédiane terminée par une large tache cellulaire, la médiane bifurquant en dehors entre 2 et 3. Partie terminale jaune coupée par deux lignes de taches brun blond cerclées de rouge descendant de la côte, la première après le départ de 7, coudée sur 6, la seconde suivant immédiatement en taches plus détachées, les deux cessant entre 4 et 5. Discoïdale et départs des 2, 3, 4, 5 teintés de rouge; région centrale brune lisérée extérieurement de rouge; frange jaune. Dessus des inférieures rose, la frange blanc jaunâtre. Dessous des premières ailes avec la côte et une bande irrégulière centrale qui n'est autre que le bord extérieur de la zône brune du dessus, brun blond, la moitié intérieure lavée de rosé et de jaune pâle, la seconde moitié jaune pâle avec le rappel de trois taches subterminales, la frange jaune pâle. Dessous des inférieures jaune pâle lavé de rosé; frange jaune pâle. Palpes et front brun blond; vertex ochracé; collier blanc; ptérygodes blancs en avant puis brun blond avec l'extrémité rosée; thorax brun blond; dessus de l'abdomen rose rouge, le dessous blanc; pattes blanches, la première paire en partie brun blond.

St-Laurent du Maroni, Guyane française; une ♀.

Cette espèce se placera auprès d'*albicollis* Feld.

Automolis stenotis sp. nov. — 37 mill. — Dessus des supérieures, frange, antennes, tête et dessus du corps blond ochracé; dessus des inférieures un peu hyalin à légers reflets nacrés sous un certain angle, blanc légèrement teinté de jaunâtre; la frange concolore. Dessous des ailes et franges jaunâtre pâle. Palpes, pattes et dessous du corps blond ochracé, tirant un peu plus sur le jaune que le dessus.

St-Jean du Maroni, Guyane française; un ♂.

Melese pumila sp. nov. — 19 mill. — Dessus des supérieures gris roux avec un très fin liséré sous-costal, le bord apical, la frange et un tout petit point antémédian sur la 1, rosés. Dessus des inférieures blanc jaunâtre très légèrement rosé sur les bords; la frange blanche. Dessous des premières ailes gris rousseâtre, le bord interne ainsi que les secondes ailes plus clairs. Palpes légèrement rosés en dessus, le dessous gris rousseâtre; base des antennes légèrement rosée; tête, collier, ptérygodes, thorax et une touffe de poils de chaque côté de l'abdomen au départ, gris roux; dessus de l'abdomen rosé, le dessous blanc; pattes blanches, la première paire teintée en partie de rosé.

St-Laurent du Maroni, Guyane française; un ♂.

Cette espèce est un diminutif d'*incertus* Wlk.

Melesa aprepia sp. nov. — ♂ 19 ♀♀ 22 et 24 mill. — Dessus des supérieures gris roux avec une succession de taches à contours brun noir le centre restant de la couleur du fond, savoir : deux taches subbasales superposées entre la médiane et la sousmédiane, deux taches antemédianes semblables et entre les mêmes nervures suivies d'une tache cellulaire, puis d'une tache oblique sous la médiane et la 3 et enfin de cinq taches extracellulaires exactement superposées entre les nervures 3 et 8. Quelques irrorations plus sombres, subterminales, le long du bord interne et en dehors de la discocellulaire ; une série de points terminaux brun noir entre les nervures ; la frange couleur du fond. Inférieures et leur frange ochracé pâle. Dessous des quatre ailes ochracé pâle, plus sombre dans la région costale des premières ailes. Palpes, antennes, tête, corps et pattes gris roux, le ventre blanchâtre.

St-Jean et St-Laurent du Maroni, Guyane française ; un ♂ et deux ♀♀.

Halisidota longipennis sp. nov. — 39 mill. — Dessus des supérieures jaune pâle, plus soutenu sur les bords et les nervures avec les dessins bruns suivants : un gros point sur la base de la médiane ; un second point sur le départ de 4 et 5 ; un troisième sur la subterminale entre 5 et 6 ; une série de lignes transversales fort irrégulières, la plupart géminées, savoir : une double antémédiane composée de deux rangées d'anneaux, émettant trois points costaux ; une double médiane également composée de deux séries d'anneaux de toutes formes émettant deux points sur le pli cellulaire, un point au sommet de la discoïdale et quatre points costaux ; une subterminale composée de lunules géminées ; une terminale fortement dentée émettant un point entre chaque nervure accompagné de quelques poils sombres dans la frange qui est couleur du fond. Dessus et dessous des secondes ailes blanc légèrement soufré. Dessous des supérieures plus pâle que le dessus avec le rappel d'une partie des dessins. Palpes jaunes, bruns par côté ; tête, collier et ptérygodes jaunes avec des points ; thorax et dessus du corps jaunes ; ventre plus pâle ; pattes jaunes coupées de points.

Yungas de la Paz, Bolivie ; un ♂.

Ressemble à *eudolobata* Hmpsn, mais les ailes plus étroites, allongées et normales, le bord abdominal des inférieures sans écailles rugueuses.

Halisidota endrolepia sp. nov. — 39 à 44 mill. — Dessus des supérieures jaune ocre traversé par des lignes doubles, finement dentées (à intérieur lavé de brunâtre dans le type) d'un brun noir

lilacé : extrabasilaire, médiane et extracellulaire (ces deux dernières plus obliques), avec quelques points et traits antémédians et subbasaux, une double ligne subterminale, irrégulière et interrompue émettant un point entre 5 et 6 et une série terminale de points intranervuraux. La première et la seconde ligne souvent marquées de deux taches, costale et interne, à chaque départ et la seconde d'une tache sur la discocellulaire ; frange couleur du fond. Dessus des inférieures et frange blanc légèrement soufré. Dessous des premières ailes plus pâle que le dessus avec les dessins moins marqués; dessous des secondes ailes comme le dessus. Palpes jaunes avec un trait noir sur le côté des deux premiers articles ; tête jaune avec un petit point de chaque côté et entre les antennes; collier et ptérygodes jaunes, chacun avec deux points centraux; thorax et de longs poils dorsaux et subdorsaux jaunes ; pattes jaunes coupées de points ; ventre jaune plus pâle.

Loja, El Monje près Loja, Equateur; Bolivie; Merida, Venezuela; plusieurs ♂♂.

Cette espèce ressemble absolument à *Halisidota sobrina* Moeschl, mais n'est, en dessous, tachée d'androconia que le long de la sous costale seulement et non sur presque toute la surface cellulaire.

NOCTUIDÆ

Episilia glaucochroa sp. nov. — ♂♂ 42 ♀♀ 44 et 45 mill. — Dessus des supérieures ochracé verdâtre semé d'atomes brun noir avec un point cellulaire brun noir, une tache sur la discoïdale, réniforme, ouverte en dehors, d'un roux brunissant, soulignée par un trait noir brun sur la médiane, très marqué dans la ♀, presque absent chez le ♂ et presqu'immédiatement suivie d'une série de points nervuraux sur les 1, 2, 3, 4, 5, 6 et le départ de 7. Deux irrorations brunes, l'une subapicale, la seconde subterminale sur 5, enfin une série de points terminaux noirs entre les nervures ; la frange concolore. Inférieures semihyalines, blanches, lavées de verdâtre le long de la côte, avec les points terminaux noirs jusqu'entre 2 et 3, le dessous pareil mais possédant en outre une ligne subterminale bien arrondie de points nervuraux, mieux marquée chez la ♀ ainsi qu'un point discoïdal également mieux indiqué chez la ♀ et s'y voyant en dessus par transparence. Dessous des supérieures avec la côte et le bord terminal ochracé plus ou moins roussâtre, le centre de l'aile lavé de noir dans la ♀, s'éclaircissant au bord interne chez le ♂, la côte coupée de deux taches noires avant l'apex, le bord terminal avec les points comme en dessus.

Tète et thorax verdâtres; dessus du corps brunâtre, le dessous pâle avec une rangée latérale de points noirs.

Oconeque, Carabaya, Pérou Sud-Est ; deux paires.

Epèce très voisine d'*Episilia rufisignia* Hmpsn mais plus petite, à ailes inférieures blanches dans les deux sexes alors que *rufisignia* les a entièrement noirâtres, la tache discoïdale des supérieures réniforme et non subcarrée.

Lycophotia bivittata sp. nov. — 34 mill. — Dessus des supérieures gris cendré finement semé d'atomes noirs, lavé d'ochracé pâle sur la côte, sous la médiane et dans la cellule (parfois même sur toute la surface de l'aile sauf au bord terminal comme dans l'un des exemplaires), avec deux traits longitudinaux noirs ; le premier sous la médiane de la base jusque vers l'origine de la 2, le second cellulaire, d'avant le milieu, aminci à son extrémité et terminé par un gros point discoïdal dans le type, entièrement séparé du point discoïdal dans un second exemplaire, au contraire ne formant avec celui-ci qu'un seul gros trait dans le troisième specimen; la frange un peu plus pâle. Inférieures semihyalines et franges blanc pur. Dessous des supérieures sans dessins, à moitié interne plus pâle, les régions costale et terminale ochracées ou grisant un peu. Palpes avec le dessous ochracé, le dessus gris; tête et thorax mêlés de poils ochracés ou gris cendré ; abdomen blanchâtre.

Mendoza, République argentine; trois ♂♂.

Lycophotia melanopis sp. nov. — 25 mill. — Dessus des supérieures gris ochracé avec quelques stries basilaires et terminales (celles-ci agglomérées en taches sur la 5 et sous la 2) brunes, la côte coupée de brun, une série extracellulaire de points nervuraux géminés, l'orbiculaire composée d'un anneau avec un point central, la réniforme également entourée d'une ligne, tous ces dessins bruns ; la frange couleur du fond avec quelques poils bruns dans la première moitié. Inférieures semihyalines et franges blanches, le dessous semé de quelques atomes le long de la côte avec quelques points terminaux entre les nervures, trois points subterminaux sur 6, 7 et 8, et un point discoïdal. Dessous des supérieures à bord interne plus pâle, la côte, le bord terminal et la frange grisant, la discocellulaire assombrie et un commencement de ligne extracellulaire. Tête et thorax couleur des supérieures.

Trujillo, Pérou; une ♀.

Eriopyga stygia sp. nov. — 36 mill. — Dessus des supérieures d'un brun rougeâtre sombre, les dessins concolores en partie fondus dans le fond. Deux fines lignes transversales, une

extrabasilaire ondulée, un peu plus écartée au bord interne qu'à la côte et une extracellulaire, oblique de la côte à la 6, puis rentrant sous la 4 ; une ombre médiane coudée ; l'orbiculaire à cinq facettes, oblique, la pointe en dehors ; la réniforme subcarrée, assise sur la discoïdale, une série subterminale de points intranervuraux éclairés en dehors par quelques écailles ochracées lesquelles s'accumulent en tache du bord interne jusqu'entre 2 et 3 ; une ombre interne et terminale rougeâtre ; la frange couleur du fond. Dessus des inférieures noirâtre, la frange pâle. Dessous des quatre ailes noirâtre luisant, plus pâle dans les moitiés interne et abdominale, chaque aile avec un point discoïdal et une subterminale arrondie, irrégulière aux secondes ailes ; la frange plus sombre aux supérieures. Palpes bruns, l'intérieur et l'extrémité ochracés ; tête et thorax brun sombre ; abdomen brun noir avec une touffe latérale de poils pâles au départ ; pattes brunes, les tarses de la première paire annelés d'ochracé.

Oconeque, Carabaya, Pérou Sud-Est ; une ♀.

De Loja, Equateur, je possède un ♂ de cette espèce, plus grand (43 mill.) mais en mauvais état. Cette espèce se placera auprès d'*Eriopyga crista* Wlk.

Eriopyga strigiopis sp. nov. — 26 et 28 mill. — Dessus des supérieures brun ferrugineux avec les nervures en partie lavées d'atomes noirs et blancs, les lignes fauve pâle. Une basilaire, régulière, à peine perceptible ; une antémédiane incurvée intérieurement dans la cellule puis rejoignant l'orbiculaire et de là, droite au bord interne ; l'orbiculaire composée d'un large anneau accompagné intérieurement de quelques atomes noirs ; la réniforme plus large encore (ces deux taches se touchant dans le type mais séparées dans le second exemplaire); l'extracellulaire incurvée intérieurement vers la 4, touchant (ou presque) la réniforme ; la subterminale à peu près droite ; entre ces deux dernières lignes les atomes particulièrement accumulés sur les nervures et y formant comme des points noirs et blancs ; une ligne terminale pâle chevronnée ; la frange couleur du fond des ailes avec l'extrême pointe blanche. Inférieures gris pâle avec la frange rougeâtre, blanchissant vers l'angle. Dessous des supérieures à centre noirâtre pâle, avec la côte, la moitié terminale et la frange rougeâtres, un point discoïdal, une extracellulaire arrondie et une série de traits terminaux entre les nervures, plus sombres. Dessous des inférieures avec la côte, la région apicale et sa frange rougeâtres, le centre, la région abdominale et leur frange blanchâtres, coupé par un commencement de ligne extracellulaire et avec un assez gros point discoïdal noirâtre pâle. Coxae et palpes rougeâtres ; tête et thorax couleur du fond des

supérieures ; dessus de l'abdomen noirâtre ; dessous du corps et pattes blanchâtres couverts de poils rougeâtres.

Santo Domingo, Carabaya, Pérou Sud-Est ; deux ♀♀.

Cette espèce se placera auprès d'*Eriopyga leucopera* Schs.

Eriopyga duplicilinea sp. nov. — 29 et 31 mill. — Dessus des supérieures d'un ochracé pâle grisant un peu avec les dessins brun noir suivants : un point basilaire central ; un petit point au départ de la cellule ; un plus gros point cellulaire antémédian ; un petit point discoïdal accompagné d'écailles blanches au départ des 3 et 4 et surmonté d'une petite irroration jaunâtre ; la demi ligné et l'extracellulaire marquées par des points sur la côte, la médiane et la sous-médiane ; une ombre médiane (très pâle) fortement coudée ; une ligne extracellulaire de points nervuraux, parallèle au bord et un peu arrondie vers la côte ; une ligne subterminale double partant de l'apex pour aboutir au bord interne peu avant l'angle ; une série terminale de points nervuraux ; la frange grisant. Inférieures blanchâtre grisant notamment dans la région terminale avec un point discoïdal noirâtre et la frange plus pâle. Dessous des premières ailes lavé intérieurement de noirâtre, la côte et le bord terminal ochracés (la première coupée d'un trait noir avant l'apex) avec l'indication d'un point discoïdal, une série terminale de petits points intranervuraux et la frange pointée de noir à l'apex. Dessous des secondes ailes blanchâtre ochracé avec un assez gros point discoïdal, une ligne extracellulaire arrondie de points nervuraux, une série de points terminaux entre les nervures et la frange concolore. Tète, thorax, pattes, dessous du corps et touffe anale ochracés, le dessus de l'abdomen grisant.

Santo Domingo, Carabaya, Pérou Sud-Est ; deux ♂♂.

Oslaria rhodoxantha sp. nov. — 23 mill. — Dessus des supérieures avec la moitié médiane couleur os pâle, une large tache rousseâtre au premier quart et la région terminale d'un rose violacé pâle bordée intérieurement par une ligne subterminale rousse. La tache basilaire quitte la côte vers le premier quart, court obliquement avec sa pointe jusque sous la 2 et rentre sur le bord interne encore plus obliquement étant moins large sur ce bord qu'à la côte, le centre reste couleur os. La ligne subterminale rousse s'infléchit par deux fois intérieurement, entre 5 et 6 et sous la 2 ; cette ligne est précédée de quelques irrorations rousses et suivies d'une petite zône rousseâtre pâle ; la frange est rousseâtre. Dessus des inférieures et dessous des quatre ailes couleur os pâle, sâblé d'atomes rougeâtres, plus clairsemés sur la moitié abdominale en

dessous; les franges concolores. Palpes, tète et collier rousseâtres; thorax et dessus de l'abdomen couleur du fond des ailes.

Paraguay ; un ♂.

NOTODONTIDÆ

Elymiotis cretosa sp. nov. — 46 mill. — Dessus des supérieures crêmeux ochracé semé de quelques écailles rousses, les dessins d'un brun châtain plus ou moins foncé. Les supérieures avec la côte coupée de traits dont plusieurs donnent naissance aux lignes; deux points juxtaposés noirs à la base sous la médiane ; une antémédiane géminée, coupée par les nervures, un peu arrondie ; la cellule ombrée de brun ; une demi lune discoïdale, géminée, ouverte en dehors, suivie d'une ombre puis d'une ligne subterminale partant de la côte peu avant l'apex pour atteindre en demi cercle le bord interne peu avant l'angle et composée de chevrons géminés à centre blanc, précédée intérieurement d'un point blanc sous la 2 et suivie d'un trait entre 2 et 3; un double liséré terminal coupé par les nervures et précédé d'ombres terminales assises sur 4 et 6; frange couleur du fond mêlé de poils bruns. Dessus des inférieures rousseâtre, la base et le bord abdominal crêmeux, la frange crêmeuse. Dessous des ailes rousseâtre avec une large bordure terminale, les bords internes et abdominaux et les franges crêmeux ochracé. Palpes bruns en dessus, le dessous pâle ; tête, thorax et une touffe sur le premier anneau, bruns ; corps et pattes ochracés avec quelques poils bruns.

Loja, Equateur ; un ♂.

Elymiotis? basitincta sp. nov. — 43 et 47 mill. — Premier tiers des supérieures brun noir, l'espace sombre plus large au bord interne qu'à la côte, le reste de l'aile gris mordoré brunâtre avec les nervures teintées et une ligne terminale de traits intranervuraux bruns ; un liséré terminal brun coupé de gris aux nervures ; la côte coupée de points clairs au dernier quart; la frange grise avec quelques poils bruns. Dessous des premières ailes blanchâtre, la côte et le bord terminal grisant légèrement. Dessus et dessous des inférieures blanchâtre avec les nervures, la côte et le bord terminal grisant légèrement; la frange comme aux premières ailes. Palpes, tête, corps et pattes gris; collier et thorax brun noir.

San Salvador, Amérique centrale ; deux ♀♀.

La place exacte de cette espèce sera fixée par le ♂.

Proelymiotis lavana sp. nov. — 37 mill. — Dessus des supérieures brun clair, teinté de rosé dans la première moitié inférieure

de la cellule et sous la médiane, teinté de gris au sommet de la cellule et dans la première moitié de 5, 6 et 7, de brun à l'extrémité inférieure de la cellule et sous la médiane au départ de 2 et 3. Un point subbasilaire brun sous la médiane; un long trait brun quittant le bord interne peu après la base, remontant au-dessus de la 1 où il s'élargit et est suivi d'une irroration blanche; peu au delà commence une ligne subterminale de chevrons rosés intranervuraux qui remonte assez parallèlement au bord terminal et donne naissance entre 3, 4, 5 et 6 à des taches brunes suivies de traits blancs et entre 6 et 8 à deux traits blancs suivis de taches brunes; bord interne vers l'angle restant brun clair; discoïdale marquée de deux points noirs superposés; frange brune coupée de touffes nervurales claires. Dessus des inférieures noirâtre, la base plus claire, la frange blanchâtre. Dessous des premières ailes noirâtre, la côte, le bord interne et l'apex fauves, avec une rangée terminale de traits fauves ponctués de brun à leur extrémité; la frange brune coupée de fauve à l'extrémité des nervures. Dessous des secondes ailes et frange blanchâtres, le bord terminal ombré de noirâtre jusqu'à la 2. Tête, collier et thorax bruns et fauves; ptérygodes grisant par côté; dessus de l'abdomen brun, dessous fauve; tarses bruns annelés de fauve.

St-Laurent du Maroni, Guyane française; un ♂.

Très voisin de *Proclymiotis lignicolor* Moeschl. dont les traits terminaux blancs blancs ne remontent pas au delà de la 6 et que j'ai reçu également de la même localité; très voisin également d'*arpia* Schs, qui, je crois bien, n'est autre que *lignicolor*.

Lysana postpicta sp. nov. — 29 mill. — Tête, thorax et une touffe sur le premier segment gris brun lilacé ; dessus du corps brunâtre; touffe anale brun mordoré. Dessus des supérieures gris lilacé mélangé de brun olivâtre; une ligne basilaire droite, de la côte à la sous-médiane, brun noir bordé extérieurement de lilacé; une ligne blanche en V retourné, assise sur le milieu du bord interne et contenant une tache jaune cuivrée, du sommet de laquelle part une ligne blanche, arrondie intérieurement entre la sous-médiane et la médiane, puis oblique à travers la celulle peu après le milieu; une petite ligne également oblique mais moins nette, au-dessus, en arrière, n'atteignant pas la côte; l'espace suivant la ligne blanche de la sous-médiane au sommet de la cellule est brun marron, deux fois plus large inférieurement, liséré extérieurement de lilacé et suivi par trois taches punctiformes de même nuance et également lisérées, une première au sommet de la discoïdale, les deux autres au-dessus; un trait brun marron du sommet de la discoïdale se prolongeant entre 4 et 5; des traits terminaux, intranervuraux, brun marron

coupés par des traits obliques blancs dont deux plus petits entre l'angle et la 2, trois entre 2 et 3, 3 et 4, 4 et 5, puis le plus grand au-dessus de 5 dans la région apicale; celle-ci brun marron avec un point sous costal jaune ocre; un liséré terminal droit, brun, bordé extérieurement de lilacé; franges brunes avec quelques poils lilacés. Dessus des secondes ailes blanc grisâtre dans la première moitié, brunissant et se fonçant dans la seconde moitié, l'angle anal marqué d'une tache jaune cuivré coupé d'un trait oblique blanc; frange blanche, brune à l'angle anal sur la tache. Dessous des supérieures brun coupé de quelques taches claires sur la côte et le long du bord terminal; dessous des inférieures plus blanc qu'en dessus, le bord abdominal ne frisant pas.

St-Jean du Maroni, Guyane française; un ♂.

Cette espèce est excessivement voisine de *Lysana plusiana* Schs (*Revision of the Am. Not.*, 1901 p. 274) que je ne connais pas en nature mais les descriptions de mon excellent ami sont si bien faites et si précises que je ne doute pas que les deux espèces ne soient distinctes, *postpicta* formant comme un développement de l'espèce vénézuélienne.

Poresta rectilinea sp.nov. — 41 mill. — Dessus des supérieures brun ferrugineux, coupé du départ de la côte au bord interne peu au-dessus de l'angle par une bande rigide, d'un blanc brillant, suivant en dessous la sous-médiane et laissant l'extrême bord interne rougeâtre; une ligne oblique, brune, droite, part du dessus de la bande blanche au second tiers pour courir droit à l'apex; l'aile est marquée de six points noirs subterminaux et intranervuraux ainsi que d'une tache subcarrée assise sur la partie inférieure de la discoïdale. Dessus des inférieures brun rougeâtre, plus pâle dans la partie basilaire. Franges couleur du fond aux premières ailes, grisâtre aux inférieures.

Cette espèce a le port de *Poresta sericea* Schs, la ligne transversale semblablement rigide (blanche et non lilacée); mais, outre la teinte de ses premières ailes qui est brun ferrugineux et non brun lilacé, elle se différenciera par la tache discoïdale qui est, dans *sericea*, doublement plus large, triangulaire arrondie et plus rapprochée de la ligne oblique (cette dernière quitte, dans *sericea*, la bande transversale vers le milieu de l'aile). *Rectilinea*, d'autre part, a les mêmes couleurs que *thermesia* Feld., mais cette dernière espèce a le bord terminal des premières ailes plus arrondi et la bande transversale blanche non plus rigide mais plutôt plus épaisse sur la côte et remontant sur le bord terminal en une ou deux taches chevronnées blanches.

St-Laurent du Maroni, Guyane française; deux ♂♂. De la même

localité je possède *Poresta thermesia* Feld. et *sericea* Schs en nombre.

Tachuda forfex sp. nov. — 38 mill. — Dessus des supérieures d'un gris terreux légèrement teinté de verdâtre par place et semé d'écailles brunes, avec les dessins brun noir suivants; une extrabasilaire, interrompue dans la cellule; une antémédiane géminée, coudée dans la cellule (entre ces deux premières lignes quelques traits costaux, quelques points cellulaires et une large tache au bord interne laquelle remonte extérieurement jusque sous la médiane); une médiane géminée dont la première ligne, coudée du bord interne à la 2, s'arrête sur celle-ci, sème un petit point au sommet de la discoïdale et reparaît par un trait sur la côte et la seconde ligne bien marquée jusqu'à la 2, continue jusqu'à la côte en une fine ligne zigzaguée, arrondie et plus finement dessinée; une ombre extracellulaire également géminée, rousse, arrondie, suivie de deux taches brun noir, la première plus petite entre la sousmédiane et la 2, la seconde, très grande, entre 4 et 8; ces deux taches sont immédiatement suivies d'une fine ligne blanche émettant intérieurement des traits brun noir sur 2, 3, 4; une nouvelle ombre rousse suit la ligne blanche puis vient une ligne subterminale épaisse, interrompue sur les nervures, presque droite de la côte à la 3 puis un peu plus sinueuse de 3 à l'angle; extrémités des nervures marquées de clair; frange rousse et claire. Dessus des inférieures brunâtre, plus pâle à la base, la frange blanchâtre. Dessous des premières ailes brunâtre, la côte finement ochracée, avec und bordure terminale ochracée, coupée de points, de l'apex à la 4 et la frange brunâtre coupée de clair; dessous des inférieures blanc avec une très large bordure terminale brunâtre amincie vers l'angle et la frange blanche. Vertex, collier et milieu du thorax brun roux; sommet des ptérygodes gris bordé de brun.

St-Laurent du Maroni, Guyane française; un ♂.

Hippia nigricaput sp. nov. — 36 mill. — Dessus des supérieures brun marron, le centre en partie noirâtre, avec les dessins brun noir suivants; une subbasilaire géminée arrondie, interrompue dans la cellule et sous la 1; une antémédiane géminée irrégulière, plus éloignée de la base à son passage dans la cellule; une ligne extracellulaire de points nervuraux noirs géminés séparés par un point fauve, précédée intérieurement d'une ligne partielle de points noirs intranervuraux; une ligne subterminale de chevrons bruns auréolés de fauve; un trait apical fauve oblique; la côte coupée de petits points fauves au dernier tiers; un trait discoïdal brun bordé de fauve; la frange concolore coupée de quelques

poils fauves aux nervures. Dessus des inférieures noirâtre, la frange un peu plus pâle. Dessous des premières ailes et frange noirâtres, la côte coupée de trois petits points subapicaux et d'une éclaircie apicale fauves, le bord avec une rangée subterminale de petits points. Dessous des secondes ailes blanchâtre avec une large bordure terminale noirâtre et la frange concolore. Palpes bruns; tête, collier et centre du thorax brun noir; ptérygodes gris brun lisérés intérieurement de brun noir ; dessus de l'abdomen noirâtre ; pattes brunes; dessous de l'abdomen.

San Salvador, Amérique Centrale; plusieurs ♂♂.

Un des exemplaires s'assombrit et le brun noir plus foncé envahit presqu'entièrement les supérieures. Cette espèce est excessivement voisine mais me paraît différente d'*insularis* Grote (*lignosa* Moeschl., *mandela* Druce) dont la tête, le collier et le milieu du thorax sont fauves.

Hippia punctillum sp. nov. — 35 mill. — Dessus des supérieures gris brun terreux sans lignes définies; côte tachée de points noirs et, au dernier tiers, de quelques points fauves ; un point noir avant la fin de la cellule et deux points noirs (l'inférieur pupillé de fauve) immédiatement après la discoïdale ; un trait fauve ponctué sur le creux sous-médian ; un trait fauve partant des deux points postdiscoïdaux entre 4 et 5 ; un point fauve entre 5 et 6, 6 et 7, 7 et 8, le premier seul net et bien marqué ; une série subterminale de taches intranervurales fauves coupées par une ligne obscure ; frange brune et fauve coupée de touffes fauves aux extrémités nervurales. Dessus des inférieures brunâtre plus pâle à la base, la frange fauve. Dessous des supérieures brunâtre avec un commencement de ligne subterminale fauve à l'apex ; dessous des inférieures blanchâtre avec une large bordure terminale brunâtre et un liséré fauve ; les franges comme en dessus. Thorax comme le dessus des supérieures; dessus de l'abdomen brunâtre, le dessous fauve.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française ; un ♂.

Hippia cilla sp. nov. — 39 mill. — Dessus des supérieures fauve terreux avec une éclaircie plus claire, oblique, partant sous la côte, longeant extérieurement la discoïdale et se perdant entre 2 et 3, traversé par une série de lignes brunes, la plupart chevronnées qui se laissent deviner mais ne sont bien indiquées qu'en points et en traits costaux. Parmi ces lignes on peut démêler une subbasale géminée, une antémédiane géminée, une ombre médiane, une extracellulaire géminée semant extérieurement des points ocres nervuraux également géminés, une double ligne subterminale, assez écartée, interrompue aux nervures et accompagnée de clair,

le premier rameau formant un gros point noir entre 6 et 7 et surmonté d'un point subapical fauve ; l'aile se fonce entre l'extracellulaire et la subterminale notamment sur 5 et 6 ; le bord terminal légèrement festonné est en partie liséré de brun et marqué d'un gros point dans les creux intranervuraux ; la côte est coupée de petits points clairs au dernier tiers ; frange fauve coupée de brun. Dessus des inférieures noirâtre, la base plus claire, la frange fauve. Dessous des supérieures noirâtre, la côte coupée de petits points clairs comme en dessus et, en outre, d'un gros point fauve apical, avec quelques points subterminaux ; la frange concolore, coupée de petits points clairs nervuraux. Dessous des secondes ailes blanchâtre avec une large bordure terminale noirâtre et la frange blanchâtre. Tête, collier, une touffe sur le premier anneau et la touffe anale fauve.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française ; un ♂.

Hippia pronax sp. nov. — 43 mill. — Cette espèce a la base des antennes épaissie par une sorte de gaîne ouverte jusque peu avant le milieu comme *matheis* Schs que je possède de la même localité et auquel elle ressemble beaucoup sauf pour la tache apicale des supérieures. Dessus des supérieures brun avec deux éclaircies plus claires, subbasale interne et subterminale ; ligne extrabasilaire réduite à un trait costal ; ligne antémédiane composée de quatre chevrons clairs dont deux cellulaires et deux entre la médiane et la 1 ; un trait discoïdal clair (parfois noir accompagné de clair) ; une série extracellulaire de points nervuraux géminés souvent fondus dans le fond ; l'éclaircie subterminale plus large au bord interne, suivie entre les nervures de petits chevrons bruns auréolés de clair ; bord terminal et frange bruns, coupés de clair aux nervures ; une large tache costale jaune ochracé maculé de brun dont la base inférieure s'appuie sur la discoïdale entre 5 et 6, qui lance un crochet sur 4 et remonte en s'amincissant à l'apex. Dessus des inférieures brun, la frange pâle. Dessous des premières ailes brun, avec l'extrémité de la côte s'éclaircissant et une rangée terminale de petits points : dessous des inférieures brun plus clair dans la première moitié ; les franges comme en dessus. Antennes et collier fauve mêlé de poils bruns ; thorax et une touffe sur le premier anneau brun et fauve ; dessus de l'abdomen brun, dessous plus pâle ; pattes brunes.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française ; trois ♂♂.

De cette localité je n'ai pas reçu la ♀ mais M. l'abbé J. de Joannis la possède dans sa collection de l'île de la Trinité et a bien voulu m'en offrir un exemplaire. Un peu plus grande (45 mill.) et à

antennes filiformes (à peine pubescentes) elle est en toute pareille, les parties fauves s'y développant un peu plus.

Hardingia albifera sp. nov. — 41 mill. — Dessus des supérieures brun violacé avec la base blanchissante, deux lignes subbasilaires transversales épaisses noirâtres, irrégulières et interrompues, immédiatement suivies de deux autres lignes plus fines ; celles-ci, ainsi qu'une médiane droite, à peine indiquée, sont de la couleur du fond mais plus sombre ; un petit point discoïdal ochracé ; l'espace brun violacé médian bordé extérieurement par une fine ligne géminée noire à centre violacé, coudée intérieurement entre 2 et 3 et formant demi cercle de la côte, un peu avant l'apex, au bord interne, un peu avant l'angle ; extérieurement à cette ligne l'espace terminal est blanc, sablé de quelques atomes bruns, avec une ligne de traits terminaux noirs, interrompus aux nervures, droits de l'apex à la 4, obliques de la 4 à l'angle ; côte régulièrement coupée de petits traits ; frange courte, blanche. Dessus des inférieures gris noirâtre ; frange courte, noirâtre à l'apex et à l'angle, blanche ailleurs. Dessous des quatre ailes blanc ; les supérieures noircissant dans les régions souscostales et internes ; les inférieures avec une pâle bordure subterminale ; les franges blanches avec quelques points bruns. Tête, thorax, dessous du corps, pattes et anus blancs semés de poils bruns ; dessus de l'abdomen gris noirâtre.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française ; un ♂.

Dicentria medulla sp. nov. — 42 mill. — 3 et 4 aux inférieures d'un point. Dessus des supérieures grisaille avec trois petits points noirs : un sur le milieu du pli sous-médian, un second cellulaire, le troisième sur la discoïdale. Une ligne basilaire noirâtre géminée n'atteignant pas le bord interne : une double ligne antémédiane plus pâle ; entre ces deux lignes une tache bleuâtre sous la médiane et le bord interne ; avec quelques irrorations roussâtres ; dans la seconde moitié une triple ligne qui se distingue au départ du bord interne puis se fond dans l'aile, suivie d'une ligne noire allant de la 3 à la souscostale, de deux gros points subterminaux bruns entre 2 et 4 et d'une série terminale de point intranervuraux noirs cessant à la 6, la région apicale brun clair avec un long trait brun noir interrompu entre 6 et 7. Frange brunâtre de 3 à l'apex, grise de 3 à l'angle. Dessus des inférieurs noirâtre, la frange blanche sauf à l'angle anal. Dessous des premiers ailes noirâtre dans la région costale jusqu'après la cellule, blanchâtre ailleurs avec une double rangée subterminale de taches noirâtres et les points terminaux ainsi que la frange comme en dessus ; dessous des inférieures blanc avec une vague indication de deux lignes fondues dans le fond (centrale et subter-

minale), la frange blanche. Palpes bruns ; tête et collier ochracé bordé de brun ; ptérygodes blanches et grises lisérées de brun au sommet ; milieu du thorax ochracé, l'extrémité noirâtre ; dessus de l'abdomen brun ; la touffe anale fauve : pattes garnies de longs poils fauves et bruns, les tarses jaunes ; dessous de l'abdomen fauve à centre roux.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française ; un ♂.

Xylinodes fera sp. nov. — 43 mill. — Cette espèce est fort voisine de *Xylinodes (Dicentria) Drucei* Schs (*Proceedings of the U. S. Nat. Museum*, 1905, p. 248), mais les ailes sont un peu moins allongées, le corps moins long, 6 et 7 sont tigés aux inférieures sur le tiers de leur longueur, alors qu'elles ne le sont qu'à peine sur un cinquième dans *Drucei*. Dessus des supérieures fauve, teinté de lilacé sur le premier quart costal, toute la cellule et l'espace entre 2 et 4 à leur base ; un trait basilaire noir longitudinal sous la médiane; l'espace entre la médiane, la 2 et le bord mousse avec une ombre lilacée le long de la 1 ; le bord terminal avec un gros point noir suivi d'un point terminal blanc entre 2 et 3, un point blanc entre 3 et 4, un long trait brun assis sur la 5 et suivi d'un point blanc entre 5 et 6, un petit point blanc entre 6 et 7, une irroration subapicale blanche: dernier quart costal coupé de mousse sombre; un trait noir sur la discoïdale, laquelle est suivie d'une ombre mousse; frange fauve coupée de brun. Dessous des supérieures et frange blanc ochracé, la côte ombrée de brunâtre, la frange coupée de brun aux nervures. Inférieures semihyalines, blanches, les nervures, la frange et le bord légèrement teintés, ce dernier plus fortement à l'angle; dessous pareil. Palpes bruns; tête, collier, milieu du thorax et touffe anale verdâtres; ptérygodes avec des poils bruns ; dessus de l'abdomen brun, dessous ochracé verdâtre.

Oconeque, Carabaya, Pérou Sud-Est; un ♂.

Schizura nocens sp. nov. — 39 mill. — Gris brun, la base plus sombre, tous les espaces intranervuraux coupés d'une strie brun foncé (les deux stries subapicales entre 6 et 8 mieux marquées), une vague bande médiane circulaire pâle traversant l'aile immédiatement après la cellule, une tache roussâtre sur la partie inférieure de la discoïdale; la frange blanchâtre coupée de brun aux nervures. Dessus des inférieures blanchâtre à la base, la seconde moitié rembrunie avec une tache anale et sa frange brunes, le reste de la frange blanc. Dessous des premières ailes brunâtre, la frange comme en dessus; dessous des inférieures moins rembruni que le dessus. Tête, thorax et pattes gris brun, les tarses bruns annelés de blanc.

San Salvador, Amérique centrale; une ♀.

Dognina achates sp. nov. — 37 mill. — Dessus des supérieures ochracé brunâtre, coupé par une première ligne basilaire blanche, arrondie, partant du départ de la côte et plus éloignée au bord interne, puis par une seconde ligne blanche formant comme une sorte de grand accent circonflexe retourné, dont la première partie, plus développée, quitte le bord interne sur un premier point blanc, s'arrondit au premier tiers de l'aile, émet sa pointe sur 5 et la seconde partie vient encadrer la côte jusque sur l'apex; la pointe sur 5 continue le mouvement arrondi en une ligne blanche moins vive qui cesse, épaissie, sous la 2; là, une très fine ligne court parallèlement au bord terminal et aboutit au bord interne sur un second point blanc, peu éloigné du premier. Sous l'accent circonflexe, l'aile prend une teinte brunâtre lilacée, d'une très fine granulation dans l'espace terminal, d'une granulation plus grossière dans la région centrale; au-dessus du V l'espace costal est verdâtre, marqué de deux petits points blancs costaux; la frange est ochracée au départ puis blanche, coupées par deux points terminaux blancs à extrémités ochracées sur 2 et 3. Dessus des inférieures blanc assombri par de fins poils brunâtres qui s'accumulent aux bords terminaux et abdominaux; la frange brunâtre au départ puis blanche. Dessous des premières ailes avec la moitié supérieure brunâtre ochracé, la côte coupée de traits blancs dans la seconde moitié; la moitié inférieure de l'aile blanche; frange ochracée au départ puis blanche, coupée de points brunâtres sur 2, 3 et 4. Dessous des inférieures et frange blanc brillant, jaunissant légèrement.

Huallaga, Pérou; un ♂.

Cette curieuse espèce donne absolument l'aspect de certaines agathes.

Heterocampa albovirens sp. nov. — 37 à 39 mill. — Dessus des supérieures vert jaunâtre, mousse et brun, plus fortement coloré au premier tiers subbasal et dans la seconde moitié costale, l'aile traversée par une zone oblique plus blanche, partant de la côte après le premier quart, se dirigeant sur l'angle interne et remontant un peu vers la moitié subterminale inférieure. Une ligne basilaire blanche; un point blanc costal juste après la cellule, suivi de petits points costaux clairs; des indications de lignes qui se perdent dans la bigarrure du fond des ailes et ne se lisent à peu près que dans la moitié supérieure du bord terminal. Frange verdâtre à bord extérieur blanc, piquée de noir sur les nervures. Dessus des inférieures blanc, verdissant sur les bords, la frange comme aux premières ailes. Dessous des quatre ailes blancs, les supérieures avec une ombre brunâtre sous-costale après la cellule et la côte verdissant; les franges blanches ponctuées de noir aux nervures. Tête, collier et

thorax garnis de poils mousse ; dessus de l'abdomen mousse et noirâtre, dessous blanc.

Santo-Domingo, Carabaya, Pérou Sud-Est; plusieurs ♂♂. A placer auprès de *manethusa* Druce, décrit de Costa-Rica.

Heterocampa Le Moulti sp. nov. — 46 mill. — Dessus des supérieures blanc laiteux semé de fines écailles ochracées, la côte marquée de quatre taches brunes; la première, subbasilaire, élargie sur la côte, triangulaire obtuse, descend jusque sur la médiane, les deux suivantes ne formant que de tout petits points, la quatrième, dans la seconde moitié, deux ou trois fois plus grande que la première et de forme analogue, descend jusqu'à la 4 mais sans l'atteindre; cette tache n'atteint pas non plus l'apex et laisse deviner trois petits points blanchâtres costaux; la frange, concolore, est coupée de deux petits points bruns, l'un au-dessus du 7, le second, en dessous du 2. Dessus des secondes ailes blanc avec quelques poils brunâtres à l'angle anal, la frange blanche. Dessous des quatre ailes blanc, la quatrième tache, subapicale, des supérieures réapparaissant en teinte estompée; l'apex des secondes ailes semé de poils brunâtres; les franges blanches. Palpes avec le dessus brun, le dessous blanc; vertex, sommet du collier, bord interne des ptérygodes et centre antérieur du thorax bruns, le reste blanc, corps blanc; pattes blanches et brunes.

Saint-Laurent du Maroni; une ♀.

Malocampa omaïta sp. nov. — 43 mill. — Dessus des supérieures gris ardoisé clair finement strié de brun roux, les lignes brun roux : une subbasilaire interrompue ; une antémédiane géminée à la côte semant deux points noirs ponctués de blanc en dessus et en dessous de la médiane et une troisième sur la 1, le second rameau seul traversant l'aile; une médiane contournant extérieurement deux points discoïdaux noirs superposés et se fondant au-dessus du bord interne dans une irroration rousse ; une extracellulaire donnant trois lignes sur la côte puis composée de points géminés noirs séparés par un point blanc; une subterminale marquée de deux points géminés sur la côte puis composée de quelques points blancs dans une irroration rousse, manquant en partie; enfin une série terminale de points intranervuraux noirs et la frange rousse mêlée de poils blancs. Dessus des inférieures noirâtre avec un point discoïdal et un petit point subanal blancs; la frange blanchâtre. Dessous des premières ailes noirâtre, la côte coupée de quatre points subapicaux clairs, la frange noirâtre dans la moitié supérieure puis blanche coupée de noirâtre aux nervures; dessous des secondes ailes avec une large bordure costale et terminale noi-

râtre et la région abdominale blanchâtre soufré ; la frange blanche coupée de brun aux nervures. Tête, thorax et touffe anale mêlés de poils gris et roux ; dessus de l'abdomen noirâtre, dessous blanchâtre ; tarses brunâtres annelés de blanc.

Omaï, Guyane anglaise ; un ♂.

Cette espèce se placera auprès de *sorex* Schs.

Malocampa lunula sp. nov. — 51 mill. — Dessus des supérieures gris blanc semé d'atomes bruns avec une grosse tache brun noir et une ombre brune triangulaire dont le sommet part de la cellule et les deux angles aboutissent à la côte avant l'apex et au bord interne avant l'angle, le bord terminal restant gris blanc. La grosse tache brun noir en forme de palme couchée, la base assise sur la sous-médiane peu après le départ, le bord supérieur longeant la médiane presque jusqu'à la 2, l'extrémité de la palme redescendant à la sous-médiane qu'elle traverse après un crochet ; côte coupée par les départs de lignes géminées : une subbasale, une antémédiane traversant la cellule, une médiane simple entre 6 et 4, une extracellulaire plus fortement dessinée de 7 à 4 et de 3 à 1. Une subterminale blanche, simple, irrégulière, enfin une terminale également simple, noire, interrompue aux nervures. Une demi-lune blanche lisérée de noir, bien typique, assise en dehors de la discoïdale, sa pointe supérieure coupant la ligne médiane géminée. La frange blanche et brune coupée de brun sur les nervures. Dessus des supérieures noirâtre avec une petite tache anale noire coupée de quelques poils blancs et la frange mêlée de poils blancs. Dessous des supérieures noirâtre, la côte finement blanche, la frange comme en dessus ; dessous des secondes ailes avec la première moitié et le bord abdominal blancs, la côte et la moitié terminale noirâtres, la frange blanche et noirâtre. Tête, collier, ptérygodes et thorax blancs semés de poils noirs ; dessus de l'abdomen brunâtre, dessous et pattes blancs.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française ; une ♀.

Malocampa lupana sp. nov. — 46 mill. — Dessus des supérieures d'un gris légèrement ochracé traversé par les lignes ou ombres brunes suivantes ; une ombre subbasale ; une ligne antémédiane géminée zigzaguée ; une ombre médiane ; une ombre postmédiane plus large dans la région postdiscoïdale sur laquelle reposent trois festons plus noirs, arrondis en dedans, allant de 3 à 4, 4 à 6, 6 à 8 et suivie d'une série subterminale de traits épaissis, irréguliers ; une ligne terminale de points ou petits chevrons séparés les uns des autres. Sur ces dessins et ressortant en plus noir, une ligne en partie géminée quittant la base sous la médiane, s'arrondissant

dans l'aile et revenant sur le bord interne vers la base et une seconde ligne qu'il faut en partie deviner, dessinant un large demi-cercle dans la seconde moitié intérieure de l'aile, le bord longeant la discoïdale, s'épaississant entre 2 et 3 et cessant sur un gros point entre 3 et 4. Frange concolore coupée de brun aux nervures. Dessous des premières ailes noirâtre, la côte ochracée dans la seconde moitié coupée en brun par les nervures; la frange comme en dessus. Dessus et dessous des inférieures grisâtre semihyalin avec une bordure terminale plus sombre, la frange concolore coupée de plus sombre. Tête, collier et thorax gris brun; reste du corps et pattes grisâtres.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française; une ♀.

Malocampa canescens sp. nov. — 37 mill. — Dessus des quatre ailes d'un blanc crèmeux luisant, les ailes en partie semi-hyalines. Supérieures avec la région costale et les nervures teintées de brunâtre, striées partiellement de brunâtre dans la région apicale et la première moitié inférieure de l'aile; deux points discoïdaux noirs, l'un à la base inférieure, le second à la jonction de 5; bord terminal liséré de brun; frange grisant dans la région apicale, blanche ailleurs coupée de brun aux nervures. Inférieures avec un fin liséré terminal et l'extrémité des nervures grisant, la frange blanche Dessus des premières ailes grisant sauf au bord interne des inférieures blanc légèrement soufré; franges comme en dessus. Tête, collier, thorax et touffe anale mélangés de poils blancs et blonds; dessus de l'abdomen blond brunâtre, dessous blanchâtre soufré; pattes garnies de longs poils blonds

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française; un ♂.

Gisara subrutila sp. nov. — 56 mill. — Dessus des supérieures marron ferrugineux semé d'écailles noires et ochracé terreux plus ou moins sur tout le pourtour de l'aile; une fine ligne basilaire arrondie; un trait discoïdal noir bien marqué, liséré de clair, surmonté à la côte d'un commencement de ligne oblique et suivi d'une série de points intranervuraux noirs, ordinairement plus gros entre 2 et 6; ces points sont bordés de pâle et précédés intérieurement par une fine ligne rousse zigzaguée qui les encadre; côte coupée de clair avant l'apex; nervures marquées en noir à leur extrémité avec quelques points terminaux indistincts entre elles, la frange marron coupée de clair sur les nervures; une petite tache terminale blanche lancéolée entre la sous-médiane et la 2. Dessus des inférieures brun noirâtre, plus clair à la base; frange avec la première moitié noirâtre, la moitié extérieure blanche et une touffe de poils blancs aux extrémités nervurales. Dessous noirâtre; les

supérieures avec la côte ochracée, les nervures indiquées et entre celles-ci, des traits terminaux ochracés ou rougeâtres; les inférieures blanchâtres dans la première moitié et au bord abdominal; la frange des quatre ailes coupée de clair à l'extrémité des nervures. Palpes, antennes et tête d'un ochracé crêmeux; thorax gris marron; dessus du corps noirâtre; touffe anale, pattes et dessous du corps mélangés d'ochracé et de noirâtre.

Saint-Laurent du Maroni, Guyane française; quatre ♂♂.

Blera costaricensis sp. nov. — 35 mill. — Dessus des supérieures blanc, traversé par trois lignes brun foncé; une antémédiane ondulée, infléchie intérieurement sous la médiane et sur la sous-médiane; une extracellulaire zigzaguée, naissant sous la 7 et moitié plus rapprochée de la première au bord interne; une terminale plus droite jusqu'à 4, chevronnée de 4 à l'angle. Toute la région centrale de l'aile, de la première ligne au delà de la seconde est d'une teinte sépia rose, à bord extérieur irrégulier, suivi d'une légère ombre subterminale de même nuance; la seconde moitié de la côte est coupée de petits points blancs, le bord terminal sablé d'atomes sépia, l'extrémité des nervures brunissant et la frange mêlée de poils blancs et brunâtres. Inférieures semihyalines, blanches, grisant au bord terminal surtout sur les nervures, la frange blanche. Dessous des premières ailes blanc au bord terminal, légèrement brunâtre par ailleurs; dessous des secondes ailes et franges plus blanc qu'en dessus. Vertex, collier et milieu du thorax ochracé brunâtre; ptérygodes bordées extérieurement de poils blanc grisaille; dessus de l'abdomen brunâtre, le dessous blanchâtre; pattes garnies de longs poils blancs.

Costa Rica; une ♀.

Meragisa caeca sp. nov. — 40 à 45 mill. — Dessus des supérieures gris d'ardoise blanchissant ou se fonçant suivant l'angle, avec une basilaire noire entrecoupée, entourant un petit point jaune sous la médiane; une antémédiane noire, géminée, à centre brun, oblique extérieurement de la côte à la médiane puis descendant au bord interne en trois chevrons dont l'un ou l'autre manque parfois; un trait discoïdal noir arrondi, entouré de brun; une ligne subterminale composée de chevrons géminés noirs à centre brun, accompagnés extérieurement de brun, oblique intérieurement de la côte peu avant l'apex à la 4, le chevron entre 3 et 4 plus rapproché du bord terminal, arrondie entre la 4 et le bord interne avant l'angle; une ligne terminale de traits intranervuraux noirs, obliques, précédés intérieurement de blanc; les nervures marquées en blanc à leur extrémité puis lisérées de noir; la côte avec trois points blancs

au dernier quart; la frange coupée de noir et de blanc. Dessus des inférieures noirâtre, la base et le bord abdominal jaunissant; la frange noirâtre mêlée de blanc. Dessous des quatre ailes noirâtre; les supérieures avec la côte ochracée et les points blancs ainsi que la frange comme en dessus; les inférieures avec la base et toute la région abdominale blanc jaunâtre. Tête noire semée de poils blancs; thorax noir et brun; dessus du corps noirâtre; dessous et pattes jaunâtre mêlé de brun.

Santo Domingo, Carabaya, Pérou Sud-Est; quatre ♂♂.

Euxoga balba sp. nov. — 33 mill. — Port d'*argenteo-punctata* Moeschl., les inférieures avec une petite touffe de poils relevés formant une petite queue à l'angle anal. Dessus des premières ailes café au lait rosé lavé de blanc, la côte plus blanche, traversé par une ligne subterminale blanche épaisse, fondue sur la 7 dans le blanc apical, légèrement oblique intérieurement jusqu'en dessous de la 2, puis anguleuse et ressortant sur le bord interne. Bord terminal, au delà de la ligne, châtain clair, ombré de blanc plus largement entre 3 et 5, avec une rangée de points nervuraux blancs et noirs suivant immédiatement la ligne; deux taches brunes lavées de blanc, la première basilaire sous costale, la seconde coupant obliquement le milieu de la cellule. Trois lignes, à peine perceptibles, transversales; une subbasilaire blanche suivant le bord extérieur de la tache sous costale et à peine infléchie jusqu'au bord interne; une seconde blanche, extérieure à la tache cellulaire, anguleuse sur le pli sous-médian; la troisième, extracellulaire, produite par l'absence de blanc sur la co ıleur du fond, ondulée, anguleuse sous la 2, fondue à la côte. Frange châtain clair lavée de blanc sauf vers l'angle. Dessus des inférieures châtain, plus pâle dans la première moitié, le pli anal blanc, la petite queue piquée d'un point noir au départ également blanche, la frange blanche sauf avant l'angle anal ou elle reste couleur du fond. Dessous des supérieures châtain clair, le bord terminal et la frange blanchissant; dessous des inférieures blanchâtre, la région apicale largement teintée, la frange comme en dessus. Dessous des palpes, tête, vertex, collier, thorax, poitrine et dessous du corps blancs; ptérygodes bordés de poils rosés; dessus de l'abdomen châtain.

St Laurent du Maroni, Guyane française; un ♂.

Rifargia pupula sp, nov. — 38 mill. — Dessus des supérieures blanc sablé d'atomes bruns, le dernier tiers de la région costale jusqu'à l'apex teinté de brun sombre, avec de nombreuses lignes transversales brunes et rousses irrégulières; une fine basilaire suivie de deux lignes plus fortement marquées, toutes les trois

cessant peu après la côte, celle-ci teintée entre les deux dernières lignes; une quatrième ligne costale suivie d'une cinquième ligne sous la médiane, toutes deux zigzaguées; la tache discoïdale élargie au sommet et à la base, étranglée au centre, suivie d'une ligne extracellulaire géminée, fine et sinueuse dont le second rameau s'appuie sur l'ombre brune costale; une série subterminale de gros points bruns intranervuraux dont le plus gros entre 3 et 4. Ceux au-dessus fondus dans la tache costale, les inférieures atteignant le bord interne peu avant l'angle ; une dernière ligne, terminale, géminée, le premier rameau peu marqué, le second net et brun noir, chevronnée sur 2 et 3; la frange brunissant dans la région supérieure, plus blanche vers l'angle, coupée de brun sur les nervures. Dessus des inférieures blanc avec une large bordure terminale noirâtre et la frange blanche. Dessous des premières ailes noirâtre, la côte coupée de clair, la frange plus pâle coupée de noirâtre. Dessous des secondes ailes comme le dessus.

St-Laurent de Maroni, Guyane française; une ♀. Cette espèce se placera entre *condita* Schs. et *extranea* Schs.; outre la taille et autres variations, elle se différenciera de *condita* par l'antémédiane géminée, droite sous la médiane dans *condita*, zigzaguée dans *pupula*; d'*extranea* Schs par sa tache discoïdale, lunulée dans *extranea*; des deux, par sa série de gros points subterminaux descendant jusqu'au bord interne.

Rifargia sator sp. nov. — 39 à 41 mill. — Dessus des supérieures brun clair violacé, la plupart des nervures teintées de brun noir; un trait médian basilaire noir marqué d'un petit trait blanc; une vague irroration circulaire grise subbasale entre la médiane et la sous-médiane, coupée par un trait noir sur le pli, surmontée d'une irroration grise costale; une antémédiane noire en partie géminée, anguleuse extérieurement dans la moitié inférieure de la cellule; une extracellulaire noire également géminée en partie, deux fois plus écartée de l'antémédiane à la côte qu'au bord interne; entre les deux lignes plusieurs stries costales épaisses, grises et obliques, la première rejoignant la réniforme, celle-ci plus claire et intérieurement lisérée de noir; une ligne terminale noire sur un contrefond plus pâle; des points nervuraux blancs sur divers emplacements de lignes; un trait noir entre la 2 et la sous-médiane avant et après l'extracellulaire et, suivant celle-ci, un trait rougeâtre au dessus de la 2, une irroration rougâtre entre 4 et 6, une irroration grise entre 6 et 7, un trait subapical noir bien marqué sous la 8 ; frange couleur de fond. Dessus des inférieures brunâtre avec une large bordure terminale brune, un trait anal noir coupé de blanc, la frange blanche, brunâtre à l'angle. Dessous des pre-

mières ailes brunâtre, la côte ochracée coupée de brun, un liséré terminal et la franche ochracés mêlés de brun ; dessous des secondes ailes ochracé pâle avec une bande terminale presque noire, l'extrême bord et la frange ochracé pâle. Tête, thorax et deux touffes de poils sur la base de l'abdomen brun noir; collier et ptérygodes brun clair.

La Oroya, rio Inambari, Carabaya, Pérou Sud-Est; plusieurs ♂♂. Se placera auprès de *discrepans* ✶cus.

Hemiceras oleaginea sp. nov. — ♂♂ 46 et 48, ♀ 50 mill. — Bord interne des supérieures tant ♂ que ♀ avec deux fortes dents, la première épaisse, la seconde aiguë ; le dessus olive mordoré avec un reflet mordoré plus vif formant un large demi-cercle de la cellule au bord sur la 2, surmonté d'une ombre anguleuse jusqu'à l'apex et avec deux points discoïdaux dans la même tonalité. L'aile traversée par deux lignes de points noirs ; la première, antémédiane, irrégulière ; la seconde, droite de la côte un peu avant l'apex au sinus avant la seconde dent, punctiforme jusqu'à la 2 puis linéaire, encadrant intérieurement une tache assise sur le sinus, fauve et violacée ; sinus lisére de brun violacé ; frange couleur du fond. Inférieures blanchâtres avec une bordure terminale et les nervures assombries, la frange blanche, la tache opaque du ♂ bien nette et brune. Dessous des premières ailes pâle à l'apex et dans la moitié inférieure, rougeâtre sur les trois premiers quarts de la côte, avec une ombre noirâtre transversale partant du milieu de la cellule et se prolongeant entre 3 et 6; dessous des inférieures blanchâtre. Thorax couleur des premières ailes ; dessus de l'abdomen noirâtre, dessous blanchâtre ; vertex blanc.

Santo-Domingo, Carabaya, Pérou Sud-Est ; trois ♂♂, une ♀. Espèc etrès voisine d'*egregia* Dognin, décrite sur une ♀ de Loja, s'en distingue par sa teinte olive plus verte et moins rosée, la forme du reflet terminal plus droit dans *egregia*, anguleux dans *oleaginea*, l'ombre transversale noirâtre du dessous des supérieures absente dans *egregia*, le bord interne moins fortement denté dans l'espèce équatorienne, etc

Hemiceras furina sp. nov. — ♂ 41 mill. — Les ailes trapues. Supérieures à bord interne droit, le bord terminal peu oblique, l'angle interne coupé carrément. Dessus des premières ailes noisette roussâtre fortement et régulièrement sablé d'atomes, coupé par deux lignes à peu près droites, pâles, liserées de roussâtre, la première en dehors, la seconde en dedans, les deux plus écartées de la base à la côte qu'au bord interne, la première peu oblique, la seconde assez parallèle au bord terminal quittant la côte avant l'apex

pour aboutir au second tiers du bord interne, un peu plus écartées, mais guères, du bord terminal au bord interne qu'à la côte. Une vague tache arrondie, discoïdale, brunâtre; quelques vagues points subterminaux également brunâtre sur les nervures; la frange concolore. Dessus des inférieures noirâtre, les nervures et la tache opaque indiquées, la base et la frange plus claires. Dessous des premières ailes testacé, la côte, surtout vers l'apex, et le bord interne ochracés; dessous des secondes ailes et frange ochracés; une bordure terminale testacée interrompue sous la 2 et ne remontant qu'à la 7. Palpes bruns en dessus, le dessous ochracé; front, tête et collier brun roux, une fine bande blanche en avant des antennes; ptérygodes et thorax couleur des premières ailes; dessus de l'abdomen noirâtre; dessous du corps ochracé.

♀♀. 47 et 48 mill. A antennes finement pubescentes, semblables au ♂.

Voisin d'*indigna* Schs qui a deux points discoïdaux et de *maronita* Schs dont les inférieures sont blanches.

Hemiceras saron sp. nov. — 38 mill. — Supérieures avec le bord interne légèrement renflé vers la base, le bord terminal arrondi oblique, le dessus testacé avec les nervures saupoudrées d'atomes gris et blanchâtres, traversées par deux lignes épaisses plus sombres lisérées de pâle; une antémédiane arrondie, un peu plus écartée au bord interne qu'à la côte et une subterminale partant d'avant l'apex, à peu près parallèle au bord terminal, aboutissant au bord interne au second tiers. Deux vagues points discoïdaux plus sombres; un petit point subbasilaire brun sur le pli médian; la frange testacée. Inférieures blanches, les nervures et un liséré terminal légèrement colorés, sans tache opaque; la frange blanche. Dessous des supérieures blanc avec un léger reflet testacé, la frange plus colorée; dessous des inférieures et frange blancs. Tête, collier, ptérygodes et thorax testacés; vertex blanc entre les antennes; abdomen blanc.

Trujillo, Pérou; un ♂.

Hemiceras triopas sp. nov. — 37 mill. — Supérieures à bord interne droit, brun marron à reflets cuivrés, légèrement lilacé dans la moitié interne et traversées par deux lignes brun noir; une antémédiane irrégulière n'atteignant pas la côte, anguleuse extérieurement sur la médiane et une subterminale composée de chevrons ouverts en dehors à cheval sur les nervures, partant du bord interne vers le troisième quart pour aboutir à la côte très peu avant l'apex; frange courte, concolore. Dessus des inférieures blanc avec une étroite bordure terminale et les nervures brunissant, la tache opaque bien marquée. Dessous des supérieures et frange testacé

pâle ; dessous des secondes ailes et frange blanc légèrement ochracé. Palpes, front, tête, collier, ptérygodes et thorax marron en partie lilacé ; vertex (entre les antennes) blanc.

St-Laurent du Maroni, Guyane française ; un ♂.

Port de *moresca* Schs auprès de laquelle viendra se placer cette espèce. Elle est également voisine de *velva* Schs que j'ai reçu, bien typique, de la même localité.

Hemiceras angulata sp. nov. — 35 mill. — Supérieures avec le bord interne droit, légèrement renflé et garni d'une touffe de poils au premier tiers, d'un testacé rougeâtre sablé d'atomes blanchâtre lilacé et traversées par trois lignes brun rouge ; une subbasale extérieurement coudée sous la médiane ; une antémédiane coudée en dehors dans la cellule puis rentrant vivement en dedans sur la médiane, lisérée intérieurement de blanchâtre de la côte à la médiane, semant un gros point noir sur la sous-médiane ; une extracellulaire partant de la 8, oblique et lisérée en dehors de blanchâtre de la 8 à la 6 sur laquelle elle fait un angle aigu pour ensuite se diriger droite et parallèle au bord terminal jusqu'à la sous-médiane et de là, après un nouveau petit angle, au bord interne. Discoïdale marquée d'une ombre arrondie plus sombre ; une irroration brune sur 3 et 4 suivie d'une ombre indistincte subterminale ; la frange couleur du fond. Dessus des secondes ailes brunâtre, la base plus claire, les nervures et la tache opaque plus sombres ; la frange brunâtre pointée de blanc au sommet. Dessous des supérieures et frange brunâtres, le bord interne pâle ; dessous des secondes ailes blanchâtre ochracé avec une bordure terminale brunâtre qui respecte presqu'entièrement l'apex et l'angle ; la frange comme en dessus. Tête, thorax et la chevelure du dessus de l'abdomen testacé rougeâtre ; dessous du corps blanchâtre ochracé.

St-Laurent du Maroni, Guyane française ; deux ♂♂.

Espèce très voisine d'*Hemiceras angulinea* Schs (*Trans. Am. Ent. Soc.*, XXX, 1904, p. 148) de Bolivie et que je ne possède pas ; mais, outre sa taille plus petite, elle a l'extracellulaire anguleuse sur 6 alors qu'*angulinea* l'a sur 5.

Pseudhapigia kurunensis sp. nov. — 48 mill. — Antennes pectinées jusqu'au sommet ; bord interne des supérieures fortement coudé à la base, le bord terminal oblique jusqu'à la 5 puis plus droit vers l'apex. Dessus des premières ailes marron avec deux séries de fines lignes transversales parallèles bien festonnées d'un lilacé si pâle et si bien fondu dans le fond qu'au premier abord l'on pourra croire l'aile uniforme de ton. Avec quelqu'attention on découvre une première série de lignes sur tout le premier quart de

l'aile, la seconde série postmédiane, oblique dans la moitié inférieure. Ces lignes sont accompagnées de points minuscules : trois séries nervurales de petits points noirs et blancs basilaires, antémédians et extracellulaires, une série de petits points noirs subcostaux au-dessus de la cellule, un petit point cellulaire noir, enfin une série subterminale dessus et dessous chaque nervure de petits points noirs parfois reliés par de fines lignes, les deux points entre 7 et 8 ainsi qu'un point apical tachés de blanc; la frange couleur du fond. Dessus des inférieures marron clair, la frange un peu plus sombre. Dessous des quatre ailes ochracé, légèrement teinté de marron pâle aux premières ailes; les franges plus sombres. Tête, collier et thorax brun foncé; dessus du corps un peu plus clair; ventre ochracé.

Rivière de Kourou, Guyane française; un ♂.

CITHERONIIDAE

Automeris aurora sp. nov. — 49 mill. — Dessus des supérieures brun; une tache discoïdale subcarrée, lisérée de noir, avec un tout petit point central blanc entouré d'atomes jaunes, le reste de la tache concolore; une antémédiane noire, lisérée en dehors d'atomes jaunes, anguleuse entre la sous-médiane et la médiane, cessant à la sous-costale; une extracellulaire noire lisérée de jaune en dehors, régulièrement dentée, rentrant intérieurement à la 7 à peu près aussi écartée du bord à la côte que sur le bord interne; une ligne irrorée blanche subterminale, irrégulière; un fin liséré terminal noir, la frange courte, brune, coupée de blanc aux extrémités nervurales. Dessus des secondes ailes rose, l'œil assez bien arrondi, cerclé de noir, l'intérieur jaune verdâtre, le centre noir coupé d'un trait discoïdal blanc, suivi d'une ligne subterminale noire, arrondie, sur laquelle s'appuie extérieurement une chaîne d'anneaux intranervuraux blanchâtres à centre brun; la région terminale brune avec les nervures ochracées, un fin liséré terminal noir coupé par les nervures et la frange courte, ochracée. Dessous des quatre ailes brun avec un point blanc sur la discocellulaire aux premières ailes, le trait discoïdal ochracé aux inférieures, les franges comme en dessus. Tête roussâtre; collier, thorax, pattes et dessous du corps bruns; dessus de l'abdomen annelé de brun et de jaune.

Tucuman; une ♀.

Adelocephala flavidorsata sp. nov. — 52 à 60 mill. — Dessus des supérieures d'un gris un peu plombé avec quelques fines stries transversales plus sombres, un large point noirâtre sur la discocellulaire et deux lignes sombres, plus ou moins fondues dans le fond;

une extrabasilaire arrondie et une subterminale allant du second tiers du bord interne à la côte juste avant l'apex, légèrement infléchie au départ du bord (dans certains exemplaires la région terminale s'éclaircit après la seconde ligne) Dessus des inférieures d'un gris plus pâle, la base jaunissant légèrement. Franges des quatre ailes concolores. Dessous des ailes d'un gris plus pâle avec le rappel aux supérieures du point et de la seconde ligne et l'adjonction aux inférieures d'un point discocellulaire très pâle qui se voit parfois aussi en dessus et d'une ligne subterminale arrondie confuse, les bords abdominaux et internes jaunissant légèrement au départ. Antennes jaunes; tête et collier gris mêlé de poils jaunes; ptérygodes et thorax gris; dessus et côtés de l'abdomen d'un beau jaune ochracé; ventre et extrémités des pattes gris.

Tucuman; une série de ♂♂.